



Séminaire des groupes régionaux et des commissions de l'ABF 26 et 27 janvier 2019 - Dijon

Présent-es : Clément Babu (Poitou-Charentes), Youcef Bensedira (Franche-Comté), Gladys Gonfrier (Antilles-Guyane), Marie Pierre (Champagne-Ardenne), Mélisande Ferry (Midi-Pyrénées), Alice Bernard (Centre), Sylvie Larigauderie, Sébastien Lagarde (Ile-de-France), Lisa Ferrer (Aquitaine), Fabrice Boyer (Auvergne), Emmanuelle Kalfa, Laurent Lemaître (Hauts de France), Christian Rubiella (Languedoc-Roussillon), Stéphane Dumas (Rhône-Alpes), Chantal Ferreux, Sophie Rat (Bourgogne), Xavier Galaup, Martine Scius (Alsace), Serges Leveneur (La Réunion), Violaine Godin (Pays-de-Loire), Loriane Demangeon (Lorraine), Agnès Garrus (PACA-Corse), Marion Audousset (Limousin), Marie-Hélène Le Goff (Bretagne), Claire Tailliant (Normandie), Pascal Wagner (ABIS), Claire Bongrand (Jeux vidéo), Hélène Brochard (Hôpitaux-Prisons), Monique Calinon (BU/BS), Thomas Colombera (Légothèque), Jean-Rémi François (Illettrisme), Françoise Fontaine-Martinelli (Accessibib), Dominique Lahary (Comité éthique, Bibs en réseau), Olivia de la Panneterie, Valérie Marchand, Aurélie Ayoudj, Mélanie Roson, David Cilia (ABF).

Excusé-es : Cyrille Jaouan (Labenbib), Mina Bouland, Carole Gasnier, Cécile Trévian.

Accueil par Christine Martin, élue à la culture Dijon et conseillère culture métropolitaine

Samedi matin

L'introduction à la matinée est faite par **Sébastien Lagarde**, secrétaire adjoint de l'ABF et responsable des commissions RH-formation et Vie de l'association : On a constaté des façons différentes de fonctionner dans les groupes, un manque de connaissance des outils mis à disposition des groupes. Le BN sortant a souhaité débiter le séminaire par une session de formation pour les nouveaux présidents, d'où l'enquête recensant les difficultés des anciens présidents et responsables de commission.

Rappel des objectifs de l'ABF :

- militer pour les bibliothèques
- échanger entre professionnels au sein des commissions, avec le CN et le BN
- se confronter avec les problématiques traversant les bibliothèques

Les questions posées lors de l'atelier seront ajoutées au document de présentation du fonctionnement de l'association. Le "Mémento du président de groupe" est en cours de relecture, des fiches pratiques (voyages, journées d'étude, café ABF) sont en cours de rédaction.

Le thème du congrès de Paris : "Ensemble, dépassons les frontières"

La dernière modification des statuts a eu lieu en 2006. L'association est reconnue d'utilité publique depuis 1962 : toute modification doit passer devant le Conseil d'Etat.

Les groupes régionaux élisent un CA qui élit un bureau, composé comme suit : secrétaire (compte rendus, convocations), trésorier.e (suivi des budgets et lien avec Valérie), vice-président.es (suppléance du président, au minimum 1/groupe), 1 Pdt (qui représente le groupe au national). Il est possible de donner des missions à des membres extérieurs aux CA.

Il faut être attentif au risque d'épuisement des groupes d'où la possibilité de faire appel ponctuellement sur certaines missions (communication, newsletter, JE... Fabrice Boyer indique qu'en Auvergne les JE sont votées en AG avec désignation de qui les prend en charge, il y a un vote en ligne.

La cooptation en cours de mandat est possible, mais les coopté-es n'ont pas de droit de vote.

En cas d'absences répétées, une exclusion du CA peut être décidée : le président doit veiller à ce que tous participent activement à la vie du groupe. En cas de litige, le BN peut être saisi. Au niveau national idem. Les AG régionales doivent avoir lieu en décembre/janvier où sont présentés les rapports d'activité, financier, prévisionnels. Pas de quorum pour les AG (ni régional, ni national). Possibilité de travailler de façon collaborative.

Le CN doit avoir une vision globale de l'association, pour cela les pdts de groupes doivent avoir une vision globale du fonctionnement du travail des commissions.

Le Conseil national : il y en a 1 par trimestre (janvier, mars, juin, octobre), les CA doivent avoir lieu entre ces périodes. Il est constitué des responsables des commissions (qui n'ont pas le droit de vote) et les pdts de groupes, il est animé par le BN. Pour qu'il y ait une remontée correcte des infos, il faut que les sujets soient abordés en CA régionaux afin que les décisions puissent être discutées. Les CR peuvent être mis en ligne, envoyés.

Il faut donner de la visibilité à l'activité, toute l'activité du groupe devrait être valorisée par des CR. Les JE peuvent être l'occasion d'informer sur les communiqués, prises de positions... Certains groupes font des CA ouverts à l'ensemble des adhérents.

Discussion :

Dominique Lahary : les messages habituellement adressés aux seul-es président-es de groupes régionaux et responsables de commissions et groupes de travail devraient être adressés directement à tous les membres des CA et des commissions et groupe de travail. C'est ce qu'il a pratiqué pendant 3 ans avec Bib en réseau et les échos sont favorables.

Le groupe Auvergne diffuse une lettre d'information, indiquant les prises de positions locales et nationales. La lettre est mise sur la page Auvergne du site.

Lisa Ferrer, groupe Aquitaine : La dernière mandature a été mal vécue par le CA car il avait l'impression d'être coupé du BN. Il faut que les adhérents se sentent investis, il faut trouver comment instaurer une diffusion commune et transparente (adresse générique ?).

Xavier Galaup : il faut arriver à trouver un bon équilibre sur les communiqués entre réactivité et diffusion.

Mélanie Ferry, (groupe Midi-Pyrénées) fait remonter le fait que certaines propositions faites par le groupe n'ont pas été discutées en CN.

Christian Rubiella, (groupe Languedoc-Roussillon) propose de diffuser les infos à tous les adhérent-es.

Sébastien Lagarde (groupe IdF) propose de mettre les infos sur les pages Facebook (ABF + Régions+commission) et répéter l'information par la lettre électronique. Certaines décisions du BN pourraient également être largement diffusées.

Les commissions : sont composées par des adhérent-es de l'ABF. La confiance réciproque entre commissions et BN est indispensable. Les enseignants réguliers intervenant au titre de la formation doivent être adhérents (lorsqu'ils dispensent + de 9h de cours). Il faut que les pdts de groupe soient présent-es dans la formation, le lien entre CA et formation doit être fort. Idem pour le Prix Sorcières pour les groupes qui ont des sous-commissions Prix Sorcières.

Les commissions alimentent les réflexions, les orientations définies par le CN. Si les groupes organisent des JE, il faut qu'ils se rapprochent des commissions pour leur expertise.

Les responsables de commission portent la parole de l'ABF, une articulation entre les commissions et le BN est indispensable. Il faut des échanges réguliers entre les responsables de commission et le BN (par exemple lors d'auditions), un compte-rendu doit être fait au CN pour ajuster la parole. Chaque commission a un référent au sein du BN, les lettres de missions sont votées en CN (on les retrouve sur les pages des commissions). Les fiches projets demandées aux groupes et aux commissions permettent une visibilité des projets.

Jean-Rémi François (commission Illettrisme) indique que le lien avec le BN n'est pas toujours facile à faire, le risque est d'être un satellite.

Une plus grande information doit être donnée sur les différentes instances dans lesquelles siège l'ABF est, ainsi que les diverses sollicitations : il faut arriver à formaliser davantage des calendriers des différentes actions

Communication : Il y a une lettre électronique mensuelle qui peut être transmise aux non-adhérents. Les infos peuvent être mises en ligne par Facebook. Il peut également y avoir des lettres électroniques régionales.

Journées et voyages d'étude : des fiches pratiques sur la façon de les remplir vont être rédigées.

Serges Leveneuer (La Réunion) fait part des difficultés ressenties par les collègues ultramarins sur la prise en charge des frais de déplacement (la DRAC et la Région estiment que le subventionnement global important donné doit également être utilisé pour le financement des déplacements). Il faudrait anticiper les événements récurrents (participation à des salons par exemple) pour les inclure dans les demandes.

Comment dépasser les problèmes de distances : des captations peuvent-elles être envisagées ? Facebook live ? **Stéphane Dumas** (Rhône Alpes) fait remarquer que la diffusion en direct peut handicaper les inscriptions. Les podcasts sont à privilégier.

Point avec les permanents : Administratif, finances, éditions, congrès

Olivia de la Panneterie : déléguée générale

Valérie Marchand : finances, adjointe à la déléguée générale

Mélanie Roson : secrétariat de la formation, secrétariat ABIS

David Celia : webmaster, développeur web

Aurélié Ayoudj : Assistante de communication et secrétaire de rédaction

Point Finances (Valérie) : il y a deux entités : l'ABF et l'ABIS qui est la structure commerciale qui permet les éditions (les Médiathèmes et la revue BIBLIOTHÈQUE(s), le salon commercial du congrès. C'est une SARL dont le gérant est Pascal Wagner. Il y a une convention liant les deux structures, des remontées de dividendes possibles entre les deux.

- Il y a une seule association, les groupes régionaux ont leur propre trésorerie et gèrent leurs finances. L'autonomie des groupes est relative car il s'agit d'une seule structure : il y a un seul budget pour l'ABF. Il faut toujours penser groupe/National. les groupes suivent leur compte comme trésorerie et non comme compte de résultat (on peut avoir une trésorerie positive mais un bilan négatif).

Obligations pour les groupes : faire remonter les justificatifs originaux trimestriellement, les modalités de remboursements (notamment frais de déplacement sont votés en CN). Les outils viennent d'être revus, il y a un modèle de facture en ligne à utiliser obligatoirement.

Une réunion avec les trésorier-es sera organisée rapidement, les liens utiles leur seront envoyés.

Pour réduire les frais de déplacement, il faut réfléchir aux outils dématérialisés permettant de se réunir plus facilement. (skype, zoom version gratuite 45 mn)

- Banques : Les changements de signatures seront effectués dès que le BN est constitué car la-le président-e a la signature sur tous les comptes. Les dépenses en cours devront être signées par les anciennes trésorier-es et président-es.

Assurances : chaque groupe doit avoir une assurance de base pour les activités de base (JE, VE) + une assurance supplémentaire pour la formation (lieu, stagiaire, intervenant). Le bilan groupe par groupe est en cours, certains groupes sont mal ou pas assez assurés. Prendre une assurance globale au niveau national serait trop coûteux, la MAIF accepte que chaque groupe s'assure auprès d'elle.

- Fond minimal : il faut être en-dessous de 9 000€ pour avoir droit à l'aide du national pour les fiches-projet. Pascal Wagner refait l'historique du solde à garder au-dessus de 7000€ : Il faut que l'association puisse assurer les salaires, créances en cas de dissolution, ce "matelas" nécessaire est réparti entre le national et les groupes.

- Demandes de subventions à faire auprès des DRAC. Les demandes doivent être demandées au nom du national (un seul numéro SIRET, donc le RIB est celui du national). Il peut arriver que les subventions arrivent sur le compte du national, dans ce cas, le reversement est fait sur le compte du groupe.

Harmoniser les docs de communication, utiliser la charte graphique de l'ABF. Tout sera mis en ligne.

Formation (Mélanie) :

L'ABF est reconnue comme organisme de formation niveau V, la validation CNCP est à renouveler tous les 4 ans. L'adhésion des stagiaires à l'ABF se fait désormais directement en ligne (onglet formation). Cette année il y a 15 sites, pour 237 stagiaires.

Le suivi logistique et comptable est fait au siège, l'échéancier difficilement respecté, notamment pour les paiements qui interviennent tardivement.

Le recrutement des intervenants est à faire très en amont, la décision d'ouvrir ou non le site doit être actée au 14 juillet.

Il y a une plateforme de téléchargement sur Agorabib accessible aux enseignants.

Publications (Auréli) :

Une nouvelle version de *Bibliothèque(s)* a été réalisée, désormais il y a deux numéros doubles par an (1 en juin en lien avec le thème du congrès et 1 en fin d'année).

Le Comité éditorial est constitué de membres du bureau, Olivia, Auréli, Denis Pichelin (graphiste), de membres de l'ABF :

(<https://www.abf.asso.fr/162/148/256/ABF/comite-editorial-de-bibliotheque-s->)

Les Médiathèmes : le dernier publié "seniors en bibliothèque", "La mise en place d'un lieu de création numérique en bibliothèque" est programmé pour le congrès, Cyrille Jaouan a fait savoir par mail que le délai sera très difficile à tenir.

Site : David

Chaque groupe doit indiquer qui est chargé de mettre à jour les informations (JE, VE etc.) pour donner les accès (<https://www.abf.asso.fr/162/148/256/ABF/coulisses>)

Le rubriquage est bridé, il y a possibilité de publier des articles, d'exporter des données (export liste emailing), de créer une newsletter régionale.

C'est là qu'il faut indiquer les JE et VE, c'est important de les remplir car nécessaire au rapport annuel à remettre au ministère pour les subventions.

Valérie est DPO pour la RGPD

La facturation se fera désormais en ligne ce qui permettra d'avoir une numérotation suivie et une uniformité des factures.

Questions :

- Est-il envisageable que le renouvellement de l'adhésion se fasse par tacite reconduction ? Une autre option a été envisagée sur ce point : laisser à l'adhérent la possibilité d'activer cette option sur son profil.

- Y-a-t'il un outil de partage collaboratif au niveau du site ? non

- Serait-il possible de créer un outil équivalent pour les commissions ? Ce sera une question à aborder lors des prochains conseils nationaux.

Déjeuner bien mérité !

Après-midi

Deux groupes sont constitués qui travaillent sur les mêmes thèmes (quelle feuille de route pour le nouveau BN ?)

Rapide bilan des 3 années du CN (Xavier Galaup):

- campagne advocacy (ABF + BSF) efficace pdt la campagne présidentielle + législative.
- plan bibliothèques suite au rapport Orsenna. 4 axes annoncés par Ministre mais pas de plan formalisé même si les DRAC travaillent dessus.
- SCELf (projet des heures du conte qui devaient être taxées) : vrai partenariat ABF+auteurs qui a abouti à un véritable front commun.
- PNB : lettre commune adressée aux éditeurs
- refonte totale de la revue *Bibliothèque(s)*
- refonte éditoriale des Médiathèmes avec réflexion en amont sur le choix des thèmes
- réponses aux sollicitations de Sylvie Robert sur la question de la loi Bibliothèque
- rédaction de fiches pratiques de Bibenréseau

- création de nouvelles commissions : Advocacy, illettrisme (GT à commission), numérique, Bib en réseau, Vie de l'association (qui n'est pas encore une commission), Bibliothèques universitaires et bib spécialisées.
- prises de positions nombreuses...

Synthèse des ateliers :

Socle de valeurs communes

- Donner les valeurs fondamentales de l'ABF
- Expliciter l'origine des positionnements
- Clarifier les lignes de l'ABF et pas de surprise de la part des interlocuteurs
- Faciliter la rédaction des communiqués

Militer/fédérer/impliquer

- pourquoi adhérer
- sentiment de fonctionnement "administratif" trop lourd qui peut gêner
- fonctionnement en mode projet ?
- ouverture à des non-adhérents ? Peut-être prélude à adhésion.
- rendre visible des projets pouvant donner lieu à des adhésions "tel sujet est en cours, contactez-nous"

Plan bibliothèque : portage ou positionnement et accompagnement

- prise de parole du ministre
- ouvrir mieux davantage que ouvrir plus : qualitatif (manque de transparence de la communication du ministère)

QPV (Quartiers Politique de la Ville) : aller sur un groupe projet en lien avec le plan bibliothèque

- milieu rural pas pris en compte

Inclusion numérique

Citoyenneté et bibliothèque

- socle de valeur
- sujet transversal pouvant être systématique
- le rendre lisible
- mission citoyenneté
- appel général sur la définition des points d'action autour de ce sujet

Enquête impact économique et social

- on ne peut pas se désengager

Sujets transversaux BU/BM : à affirmer dans les valeurs

Promotion du domaine public : valeurs

- méconnaissance des usagers
- pratique de copy fraud
- information/pédagogie/fiche pratique
- droit propriété/open access/creative commons
- Biblib

Définir 3 sujets à porter pour la durée de la mandature

Fin de la première journée !



Conseil national dimanche 27 janvier 2019

Les présent-es sont les mêmes que samedi

Introduction par Xavier Galaup

Discussion sur les conditions nécessaires à l'exercice des mandats, comment répondre aux sollicitations sans être submergés : réponse de Dominique Lahary "il faut dresser les ministères" pour qu'ils acceptent des interlocuteurs divers et comprennent qu'on ne peut être convoqué au dernier moment. Il faudra mettre en place des sessions de travail par visio.

Election du nouveau bureau

Alors qu'il y avait que deux candidates au bureau, après de nombreux échanges, une longue discussion amène à la conclusion qu'un bureau nombreux permettra de répartir la charge de travail, et donnera un signal fort aussi bien aux collègues qu'aux partenaires. C'est ainsi que huit candidat.es se déclarent :

Candidat-es :

Alice Bernard (présidente)
Chantal Ferreux (secrétaire générale)
Agnès Garrus (trésorière)
Loriane Demangeon (vice-présidente)
Stéphane Dumas (vice-président) : stratégie de communication de l'ABF
Lisa Ferrer (secrétaire générale adjointe)
Sébastien Lagarde (secrétaire général adjoint)
Martine Scius (trésorière adjointe)

Vote à l'unanimité pour la composition du Bureau national
--

Proposition de tuilage ancien bureau / nouveau bureau : vote à l'unanimité

Finances :

A ce jour, tous les groupes n'ont pas encore fait remonter les infos, le bilan du national est à l'équilibre, un léger déficit des groupes, mais il manque encore des infos.

Un moratoire concerne les voyages à l'étranger pour 2019.

Les fiches projets des groupes et des commissions ne sont pas toutes remontées. Il faut vraiment être attentif à faire un vrai budget prévisionnel. Le vote aura lieu au CN de mars.

En ce qui concerne le reversement des sites de formation, il faut attendre que tous les justificatifs soient envoyés au siège. Le versement devrait avoir lieu courant mars.

Formation :

Remerciements à Mélanie pour tout le travail fourni. Il y aura une réunion de la commission avant le prochain BN.

Sylvie Larigauderie était référente formation depuis 5 ans, le nouveau bureau devra prendre une décision : est-ce que la formation sera suivie par le nouveau bureau ou bien par cooptation à l'intérieur de la nouvelle commission ?

Celle-ci va être totalement renouvelée (sauf Cécile Trévian qui va assurer le tuilage).

Bilan : 15 sites, 237 stagiaires, légère progression. Les écrits ont lieu en mai, les oraux en juin. Il est important que les CA soient partie prenante pour les corrections et les oraux.

Seules 2 dérogations (Normandie et PACA) au nombre minimum d'élèves (13) : réouverture en Normandie, et PACA pour ne pas couper l'élan initié l'an passé. Les stagiaires peuvent rejoindre une autre région, toutefois, il faut faire attention aux distances.

Le seuil de rentabilité de la formation : elle est toujours bénéficiaire, mais rapporte de moins en moins.
2018 = 47 000€

Coût moyen d'un stagiaire : 723€ (les frais sont : la rémunération des intervenants, les frais de dossier, la gestion administrative). Il faut être attentif à ne pas multiplier les intervenants.

Coût de la formation : 1200€ pour les collectivités et 1000€ pour les individuels. Marie Hélène Le Goff (Bretagne) insiste sur l'application sans négociation possible du tarif des collectivités. Le cas s'est produit d'un financeurs ayant réussi à ne payer que 1000€.

Renouvellement certification : elle date d'octobre 2016, il faudra représenter un dossier pour octobre 2020. C'est un énorme travail réalisé par Mélanie et la commission.

L'évolution de la formation doit rentrer dans le cadre de la certification.

Evolution des contenus pédagogiques : 3 modules

- 2 conseils de perfectionnement
- MAJ du référentiel
- plateforme agorabib avec mise en ligne des contenus

Pour assurer l'éligibilité de la formation auprès des financiers (Pôle emploi, agefip...) il a fallu prouver que nous remplissons des critères de qualité : éligibilité "conformité de formation", éligibilité auprès du CNE-FOP. Cette éligibilité est à renouveler tous les ans.

VAE : fonctionne bien. Le nombre de dossiers est en augmentation La commission étudie les dossiers, les candidats ont un entretien d'environ 2h au moment des oraux. La validation peut être partielle.

Communication : fonctionne par bouche à oreille. Une plaquette a été réalisée sous format numérique et papier, mais c'est un chantier à mener.

Dossier d'apprentissage : 3 apprentis cette année. il faut officialiser et monter les dossiers (Cécile Trévian travaille à ce dossier).

Les organismes financiers demandent à ce que l'on travaille à une offre de formation à distance.

La fidélisation des stagiaires à l'issue de la remise des titres est un dossier récurrent : peu d'entre eux reviennent à l'ABF, s'investissent peu dans l'association. En IdF il y a eu mise en place de Job training, aide à la rédaction de CV et lettres de motivation

Un rapprochement avec la commission RH-Formation est à travailler.

Questions :

Auvergne : peut-être faire des choix parmi les chantiers en cours. Répondre à un appel à projet pour un mooc.

Formation à distance : dans la nouvelle commission, le projet sera porté par certains membres de la commission. Le renouvellement de la certification est indispensable

Hélène : formation en milieu pénitentiaire ; les personnes ne pourront pas travailler en raison des casiers. Mais elle est importante à mener, en terme de formation en milieu pénitentiaire. Cela est entendu par les ministères Culture et Justice. Le soutien de "lire c'est vivre" est primordial. Les stagiaires travaillent dans les bibliothèques pénitentiaires.

Claire Taillart (Normandie) : il est difficile pour les stagiaires de trouver des financements, certains sont amenés à s'autofinancer.

Il est possible de payer en 3 fois (mais les chèques doivent être donnés au début de la formation), attention portée par Mélanie aux situations personnelles difficiles.

Tarifs : il n'y a pas eu d'augmentation depuis 5 ans, Pôle emploi trouve que ce n'est pas assez cher. Après discussion au sein du conseil de perfectionnement, les difficultés des petites collectivités à dégager des budgets pour la formation

Proposition de la commission : augmentation progressive, pour 2019-2020 = 1300€ pour les organismes officiels (montée jusqu'à 1500€ envisagée), pas de changement pour les individuels.

Augmentation du coût de la formation ABF à 1300€

Vote : unanimité

La commission sera présente pour accompagner les groupes souhaitant ouvrir un site. Il faut mettre en place un binôme, les responsables de site sont bénévoles. Il est indispensable que les CA soient partie prenante.

Congrès

Organisation

Le CN aura lieu le 5 juin. Le déplacement + 1 nuit d'hôtel sont pris en charge (plafonnement voté le 29/01/2017 à 110€ par nuit petit déjeuner compris). Il faut demander une prise en charge par nos collectivités, si cela est impossible, l'ABF prendra en charge le congrès. Les intervenant·es ont droit à 1 nuit d'hôtel. Pour les groupes ultramarins l'ABF prend en charge 2 nuits d'hôtel.

Les bourses sont en priorité pour les catégories C. Seulement une dizaine de boursiers sur l'ensemble des groupes. C'est dommage, il faut mieux communiquer. En contrepartie, les boursiers doivent fournir un compte rendu.

Il est possible d'avancer l'argent aux boursiers, à condition de récupérer et transmettre les justificatifs.

Les réservations de billets sont à prendre le plus tôt possible. Jusqu'à maintenant, Valérie prend les billets, mais c'est compliqué. Il serait plus simple que chacun prenne ses billets, et soit remboursé par virement (à mettre à l'ordre du jour du CN de mars). Les VP des présidents élus au BN représentent le groupe au CN.

Le thème du congrès de 2020 devra être voté au CN de juin, ainsi que le lieu du congrès 2021. L'alternance Paris-Provence qui avait été demandée par les exposants est à rediscuter.

Question : est-il pertinent de garder un congrès annuel ?

Réponse d'Olivia : il y a un vrai risque à ne pas faire tous les ans. SPAT (prestataire qui travaille pour l'ABF à l'organisation matérielle du congrès, et notamment du salon) alerte sur le risque de perte d'exposants, les fidéliser n'est pas simple. La disparition du congrès serait une catastrophe pour l'équilibre financier de l'ABIS. Jusqu'à présent il est toujours bénéficiaire (exposants, inscriptions). Il n'y a pas de concurrence avec le congrès de l'ADBU.

Claire Tailliart (Normandie) : est-ce bientôt temps de se déclarer comme lieu de congrès ?

Olivia : le BN a choisi de proposer des lieux pour 2021, des devis ont été demandés mais rien n'est confirmé. Il faut que les villes aient une capacité hôtelière suffisante, que les lieux de congrès soient adaptés, le tarif correct, la ville accessible.

Bénévolat : modification des conditions. Pour que le congrès fonctionne il faut une trentaine de bénévoles. 6h de bénévolat minimum = congrès gratuit (sans les repas, sauf pour ceux qui sont en poste sur le temps du déjeuner).

Il y a un tarif préférentiel pour les participants à cyclo biblio.

Programme

"Ensemble dépassons les frontières" : frontières métiers, géographiques, territoriales, sociales...

La conférence inaugurale sera donnée par Deza Nguembock

<https://search.lilo.org/results.php?q=deza%20nguembock&page=1>

Trois thématiques traitées dans 12 conférences et 7 rencontres

- entrer et sortir
- ouvrir et fermer
- identifier et clore

Rencontres :

- Espace Gamelab (Claire Bongrand) : pour renouveler la proposition il y aura un espace au cœur du salon, en accès libre tout au long du congrès. Accessibilité, test de dispositifs, impression 3D, biblio mobile... volonté de sortir du côté gamelab. Rencontres avec des créateurs travaillant sur le jeu et les supports (livre, jeu...)

- Bibliothèque vivante « contre les discriminations » : organisée par 3 commissions (Hélène Brochard, Thomas Colombera, Françoise Martinelli). Durée 2h le vendredi après-midi.

- Transition bibliographique

- Charte Bib'lib
- Sujets qui fâchent : éducation au média une nouvelle mission ? ; Peut-on ouvrir les bibliothèques sans bibliothécaires ?
- Projection d'une version courte du film des bibliothèques de Montreuil "Nos futurs". (Sortie nationale en juillet)
- Relancer "Job training" : entraînement à l'entretien d'embauche. 5/6 Recruteurs potentiels à trouver.
- Rencontre avec les bibliothécaires étrangers
- Sollicitation pour un débat autour de "l'appel de Montreuil" : <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/150118/lappel-de-montreuil-ou-linquietude-des-professionnels-de-la-culture>

Le programme sera diffusé début mars

Présentation et bilan des Commissions

Jeunesse : (bilan envoyé par Mina Bouland)

10 membres : un départ celui de Catherine Picard BDP Bouches du Rhône remplacé par Prisca Brard BM Normandie. 2 réunions : 5 mars et 1er octobre.

Animation d'une table ronde au congrès sur l'Education artistique et culturelle

Coordination du dossier Bibliothèque et école pour la revue.

Page Facebook qui prend de l'ampleur : au bout d'un an on est à presque 1000

1er partenariat avec Ecole des Loisirs pour la journée Mario Ramos : appel à demander des kits

Prix Astrid Lindgren : 2ème dernière fois qu'on présente Geneviève Patte

Présence au Salon de Montreuil : stand + animation d'une table ronde qui faisait écho à notre dossier de la revue (Bibliothèque et école)

Anne Ponté est allée en Corée présenter le Prix Sorcières pour leur congrès

Projets 2019

Coordination du dossier sur la question des frontières sous plusieurs angles.

Table ronde congrès sur : Les adolescents : un public aux multiples frontières

JE nationale à la BNF co-construite avec le CNLJ sur les démarches participatives

Prix Astrid Lindgren : on souhaite présenter un dossier pour L'agence des Livres qui relie

Légothèque (Thomas Colombera)

Construction de soi : genre en bib, interculturalité et multiculturalisme, LGBT+

Nombreuses sollicitations souvent extérieures à l'ABF, les groupes ne doivent pas hésiter à contacter la commission pour des journées d'étude, l'exposition sur le genre (7 panneaux à télécharger). 8 nouvelles personnes souhaitent la rejoindre. 1 réunion par mois en visio-conférence (zoom) ; utilisation de slack.

Coordination du focus sur les migrants dans bibliothèque(s) de décembre.

Publication d'un nouveau billet chaque semaine sur le blog. Carte de ressources sur le genre

Jeux vidéo (Claire Bongrand)

Il y a 2 ans 15 personnes dans la commission, aujourd'hui 5 personnes (dont Alice !) choix d'une gouvernance alternée. Travail sur une enquête autour des jeux vidéo (350 réponses) permettant d'analyser les besoins et la façon d'y répondre.

Le Médiathèmes fonctionne toujours très bien.

Un message sera envoyé dans la semaine pour inciter à contacter la commission.

Une réflexion sur le devenir de la commission est à engager: uniquement jeu vidéo ou bien jeu (tout support)

Groupe Facebook : 5400 membres ; L'ABF est clairement indiquée dans le 1er message épinglé, mais il vit hors ABF (bibliothécaires, ludothécaires, éditeurs...) c'est un lieu d'échange entre pairs.

Rédaction du focus sur le jeu dans *Bibliothèque(s)* de décembre.

Bibenréseau (Dominique Lahary)

24 membres suite à un appel auprès des groupes régionaux, actuellement 15 actifs. Un appel à de nouvelles candidatures pourrait être fait. Bilan consolidé envoyé 2016-2018 envoyé au CN. 2 ou 3 réunions par an + fonctionnement à distance.

Un groupe de travail Réforme territoriale avait été créé en Ile-de-France en 2014. Devenu groupe de travail national en 2016, il a été transformé fin 2017 en commission « bibliothèques en réseau » car c'est un sujet pérenne.

Trois axes de travail : réseaux de bibliothèques territoriales ; réseaux de bibliothèques de l'enseignement supérieur ; Coopérations entre bibliothèques territoriales et de l'enseignement supérieur sur une base territoriale.. Seul le 1er axe a été traité. Veille sur la mise en place de la réforme territoriale, création de fiches pratiques sur l'intercommunalité. Page web, blog, boîte à outils, adresse mail. 3 enquêtes ou recueils de données, relais dans la presse destinée aux élus. Le tableau de recueil d'exemples, très apprécié, peut être complété par chacun. Une plaquette de communication a été réalisée. Participation à la rédaction du Médiathèmes sur les bibliothèques rurales. Participations à de nombreuses journées d'étude, y compris hors ABF. Une journée nationale à Mâcon en janvier.

Participation au copil sur la refonte des recueils statistiques du SLL qui actuellement ne peut prendre en compte la réalité des réseaux. Le cadre conceptuel que nous avons proposé a été adopté par le SLL.

La rédaction d'un Médiathèmes sur les réseaux territoriaux est en réflexion, ce qui permettrait de donner une visibilité auprès des collègues comme des DG et élus, mais cela donne une charge de travail importante.

Comité d'éthique (Dominique Lahary)

Composé de 6 membres, tous retraités. A pour mission de répondre dans la plus grande discrétion à des sollicitations de collègues en difficulté. Nous nous efforçons d'éviter la confusion avec ce qui relève du syndical (d'où conseil de s'adresser au syndicat de leur choix).

Nous avons rédigé le vademecum "Se positionner dans sa collectivité" car les appels révélaient souvent des erreurs de positionnement. Un peu moins de sollicitations actuellement.

Nous avons commencé un travail de mise à jour du code de déontologie publié par l'ABF en 2003 : texte limité à la "bibliothèque-collection", pas de lien avec plusieurs principes affirmés par la charte Bib'lib. Nous proposerons un texte commenté que nous souhaitons largement débattu dans l'association, et pourrions consulter des collègues ayant été confrontés à des difficultés sur le terrain. Il reviendra au CN de déterminer si ce travail doit être partagé avec d'autres associations de bibliothécaires et une concertation avec des associations d'élus nous semble utile.

Thomas Colombera fait remarquer que les commissions sont également à solliciter pour le traitement de ce sujet. Dominique Lahary répond que la large concertation ne saurait évidemment ignorer les commissions

Illettrisme (Jean-Rémi François et Hélène Brochard)

Créée à la suite d'une sollicitation du ministère et du conseil national. Journée nationale à Villetaneuse ; dossier dans la revue.

Rapprochement avec l'Association nationale de Lutte contre l'illettrisme (anlci).

2018 : campagne de sensibilisation en septembre lors des journées de lutte contre l'illettrisme (affiche + plaquette coéditée par l'ABF, centre ressource illettrisme, anlci), participation à la promotion et à l'extension du label "facile à lire" (coordination MC, anlci, abf, fill).

5 réunions de travail, de nombreuses sollicitations, il faudrait s'appuyer sur les groupes pour y répondre. Une dynamique est en cours, l'entrée par le "facile à lire" est plus simple.

Participation à la mise en œuvre du label national FAL avec le Ministère de la culture

2 nouvelles adhésions, difficulté à se rendre disponible.

La question de l'élargissement au Français Langue Etrangère (FLE) et à l'alphabétisation a été posée, terrain de "confluences" avec d'autres commissions, il serait intéressant de réfléchir à quelque chose de + croisé.

Accessibib (Françoise Martinelli)

9 personnes, dont 4 réellement actives. Marie-Noëlle Andissac quitte le monde des bibliothèques, cela implique de réfléchir à l'organisation.

La commission est identifiée comme ressource, notamment pour des actions de formation dans les CRFCB (accord MC et MESRI). Pas possible de répondre à toutes les sollicitations, des contacts se nouent. Le Médiathèmes s'est très bien vendu puisqu'il est épuisé depuis peu. Une réédition pourrait être envisagée.

Le Ministère a lancé le baromètre sur l'accessibilité numérique, sollicitation du ministère pour faire partie de groupes de travail, intervention lors de journées d'étude, contribution à la rédaction du "métier", mise en place d'une carte des bibliothèques (mais c'est compliqué à gérer), blog, page Facebook.

En 2019 JE sur dyslexie et accueil des publics dyslexiques.

Manque de disponibilité des collègues, il serait souhaitable de diffuser de l'accessibilité dans toutes les commissions, un rapprochement à faire entre les commissions Illettrisme, accessibilité et hôpitaux prisons est à étudier.

Hôpitaux prisons (Hélène Brochard)

Proposition régulières dans la revue et la lettre mensuelle. Une journée nationale à Robert Debré, qui a donné beaucoup de retombées et d'échanges qui continuent en dehors de la commission.

Les Ministères Culture et Justice ont mis en place conjointement un groupe de travail dont la commission fait partie. Il y a un nouveau responsable culture au Ministère de la justice : Gwendal Helary.

Il était nécessaire de récupérer une identité forte, ce qui est désormais le cas, désormais, on peut travailler les choses de façon plus transversale.

"Lire pour en sortir" : sont partis d'un amendement de la loi Taubira qui accorderait "une remise de peine contre une remise de fiche de lecture", à partir de bibliographies élaborés par maître Duval (avocat d'affaires) et portées par le secours catholique. Les Juges d'application des peines ne donneront pas de remise de peine sur des fiches de lecture ! Cette association bénéficie d'appuis politiques et médiatiques importants.

La commission les a rencontrés, ils essaieraient maintenant de travailler avec les libraires indépendants (qui établiraient les listes), leur budget leur permet de faire venir des auteurs. A la prison de la Santé c'est eux qui gèrent les bibliothèques de la prison. Ils ont eu un subventionnement CNL malgré l'opposition ANF et FILL, une convention avec la ville de Paris a été signée, mais on ne sait pas quelles sont les obligations des partenaires.

Françoise indique qu'une autre association "signe de sens" a le même genre de problématiques sur le champ du handicap, il va falloir faire avec, communiquer sur nos propositions. Ils ont un modèle de charte qu'ils voudraient faire signer par l'ABF. Essaient d'aller voir tous les partenaires possibles, proposent des kits accessibilité aux bibliothèques, proposent des choses qui ne servent à rien mais qui leur rapportent, se positionnent sur la formation. Rachètent de petites maisons d'édition. ne parlent pas des adultes.

Il y a actuellement le développement 'd'associations business', il faudra se positionner clairement face à elles. Lisa fait remarquer que c'est malheureusement la seule réponse que les associations ont trouvé pour pallier leurs baisses de subventions.

BU/BS (Monique Calinon et Gladys Gonfier)

C'est une commission "chimère" : BU et bibliothèques spécialisées. A l'origine, ce sont des collègues des bibliothèques d'art qui avaient souhaité la création d'une commission, le Conseil national avait préféré l'étendre à l'ensemble des bibliothèques spécialisée puis y adjoindre les BU. Actuellement, il y a 5 BS et 1 BU (+ Mélisande et éventuellement Claire)

Une JE nationale est prévue le 18 novembre au château de Versailles.

Il serait intéressant de lancer une plateforme collaborative pour casser l'isolement, des connexions à faire avec Bibenréseau.

International (Martine Scius)

Création en 2006 d'un groupe de travail informel qui est devenu commission. Il s'agit d'affirmer la présence de l'ABF au niveau international.

La commission répond aux sollicitations du bureau, représente l'ABF dans les associations internationales dont l'IFLA ou l'ABF est représentée par Amandine Jacquet qui y a été élue. C'est important qu'il y ait une présence francophone. Julie Calmus est élue à EBLIDA, Céline Zwiatak est à LIBER, Antoine Torrens au CFIBD. Cela implique des déplacements, des participations aux congrès et à leurs travaux.

C'est un travail d'échange et de collaboration, la promotion d'actions nord/sud et francophones (formations, constitution de bibliothèques, mais on ne peut pas donner de subventions). La commission apporte son aide aux groupes régionaux pour les voyages à l'étranger et accompagne les collègues étrangers qui souhaitent visiter des bibliothèques françaises.

FAQ, carte des bibliothèques du monde (manque de personne pour la faire vivre), articles dans la revue, page Facebook, participation au congrès en s'occupant des congressistes étrangers.

RH/formation-Livre exil-vie de l'association (Sébastien Lagarde)

RH-formation : 5 personnes pour gérer la page Facebook et 1 seul pour faire la veille ; il faut travailler également sur le côté formation.

Vie de l'association : il n'y a pas encore de lettre de mission ; travail en cours sur des outils ; infographie, mémento. Tous les membres du groupe sont actifs

Livr'exil (Sébastien Lagarde)

C'est un projet présenté lors du congrès 2018, soumis par Philippe Colomb. Il s'agit de soutenir une partie de l'avenir de collègues ayant obtenu l'asile en France (comment permettre leur intégration professionnelle en France), cela concerne plusieurs commissions, idée du groupe de travail, il y a de nombreuses sollicitations pour intégrer ce groupe. Travail transversal avec les commissions Légothèque et formation, conseiller le BN pour mettre en place des actions et une communication sur ce thème.

Il y aura un appel à candidatures et une lettre de mission à rédiger.

La création du groupe de travail Livr'exil

Vote : pour 18 (unanimité)

Orientations stratégiques du mandat

- **Socle des valeurs communes/engagement associatif**
- **Inclusion numérique**
- **citoyenneté et bibliothèque** : avoir des actions concrètes et ciblées. trouver des exemples concrets. Rappeler la place de la bibliothèque comme lieu de débat.
- **impact social économique culturel**
- **engager une réflexion sur l'évolution des statuts** (ouvrir davantage pour recruter plus)

Vote : unanimité 17

"Etre adhérent à l'ABF c'est être un professionnel augmenté" mot de la fin par Dominique Lahary